



Projet pédagogique centre de loisirs 2022 - 2023

1- Les finalités éducatives de l'association

L'association Pôle Pyramide a pour but de :

- Proposer des activités enfance au-delà du centre de loisirs en accompagnant les enfants dans leur propre projet collectif et en ouvrant des espaces d'expression citoyenne.
- Renforcer les partenariats et complémentarités avec les acteurs éducatifs de la commune.
- Renforcer la démarche locale et bio au niveau de la restauration scolaire.
- Développer des projets sur de nouvelles ouvertures.

Pour ce faire, le centre social développe un accueil collectif de mineurs, qui a une activité péri et extra-scolaire.

Le centre de loisirs accueille des enfants de 2 ans et 9 mois scolarisés à 11 ans.

Les enfants sont accueillis en favorisant les groupes d'âge.

LABEL LOISIRS EQUITABLE

Pour permettre de répondre à ces principes la structure a un label loisirs équitable lui permettant une bonification de la PSO (prestation de service ordinaire) en fonction d'un coefficient tenant compte des niveaux de l'activité de la structure et du taux de pauvreté des enfants et des familles présentes sur le territoire d'intervention.

Les objectifs de ce label sont :

- Soutenir toutes les familles
- Permettre à tous les enfants d'avoir accès à des offres d'activités diversifiées.

2- Les objectifs pédagogiques, leur mise en vie :

a. Développer l'accueil de tous les enfants

Objectifs opérationnels :

- Respecter la différence (culturel, culturelle, physique, géographique, sociale...) de chaque individu.
- Proposer un accueil individualisé aux familles ayant un enfant en inclusion.
- Prendre en compte l'évolution familiale des enfants.
- Développer un projet d'accueil adapté aux enfants porteurs de handicaps.

b. Proposer des activités et temps d'accueils répondant aux besoins et aux rythmes de l'enfant.

Objectifs opérationnels :

- Permettre à l'enfant de choisir, proposer et organiser sa journée, en fonction de ses besoins et de ses émotions.
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets.
- Permettre aux enfants de découvrir des activités sportives, culturelles et technologiques variées et adaptées.
- Développer des propositions de stages sur les vacances scolaires.

c. Permettre aux enfants de s'exercer à la citoyenneté

Objectifs opérationnels :

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Recueillir les idées et envies des enfants pour proposer des activités leur correspondant.
- Sensibiliser au goût et à l'alimentation bio et locale.
- Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement et au devenir de la planète.
- Favoriser la participation active des enfants dans la vie du centre de loisirs.

d. Renforcer des actions en lien avec les familles et les partenaires

Objectifs opérationnels :

- Permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'association en partageant différents temps et en intégrant les actions proposées par celle-ci ou en proposant des actions nouvelles.
- **Développer les passerelles avec la crèche, le collège.**
- **Promouvoir les activités éducatives des associations locales.**
- Développer les actions partenariales avec d'autres associations et structures.
- Renforcer les liens avec les partenaires locaux.

3- Organisation du centre de loisirs pour atteindre nos objectifs

- Inscription des enfants à la journée pendant les vacances.
- Inscription des enfants à la journée ou en demi-journée les mercredis.
- Inscriptions anticipées des enfants sur les différents temps d'accueil du centre de loisirs.
- Organisation de séjours courts ou de séjours de vacances.
- Aménagement des espaces d'accueil et d'activités correspondant au rythme de vie et aux besoins affectifs de l'enfant.
- Une journée type est mise en place pour chaque groupe d'âge.
- Utilisation au maximum de l'aspect ludique dans les propositions faites aux enfants.
- Réunions d'équipe hebdomadaire.
- Proposition d'ateliers découverte sur différents temps de la structure.
- Proposition de mini stage avec thématiques ou non.
- Proposition de sortie hors cadre centre de loisirs.
- Accompagnement scolaire.
- CME CMJ

4- Actions développées pour répondre à ces objectifs

- C'est toi qui choisis (projet sur le choix et la participation des enfants).

- Tableau des responsables.
- Les 10 minutes partageons les technologies
- Sieste et réveil échelonné.
- Tri sélectif.
- Responsables éco citoyens.
- Inter centres virtuels.
- Partenariats (crèche, PUV, centres de loisirs, associations locales...) virtuels.
- Participation au projet annuel de la commune.
- Participation au PEL de la commune.
- Accompagner les projets des enfants.
- Sondages sur des sujets d'actualité.
- Découverte de notre environnement local géographique.
- Projet d'accueil pour enfants en situation de handicap.
- Projet d'espaces de jeux.

5- Evaluation

Des réunions de bilan en équipe se feront une fois par période de vacances à vacances sur les différents temps d'accueil et une fois par semaine durant les vacances.

Des réunions avec l'ensemble des animateurs du centre social seront proposées chaque trimestre.

Elles ont pour but :

- D'évaluer les objectifs pédagogiques.
- D'échanger sur des difficultés et proposer des solutions.
- D'informer sur les activités et le fonctionnement du centre.
- De se former sur des thématiques utiles au fonctionnement quotidien.

Les animateurs devront mettre en place un système d'évaluation en direction de leur groupe pour les activités qu'ils auront faites avec celui-ci sur la vie en groupe, les activités...

Les animateurs en formation auront deux suivis individuels de formation et des fiches d'auto évaluation à remplir pour mesurer l'évolution de leur stage pratique.

Des rencontres avec les partenaires permettront d'analyser le travail fait en commun.

6 – Environnement et matériel

Locaux à disposition :

- Salles du centre de loisirs
- Gymnase (sur réservation)
- Cours de l'école
- Salle de motricité
- Salle du foyer (sur réservation)
- Salle des fêtes (sur réservation)
- Salle plurivalente et salle arts plastique de l'école (sur réservation)
- Salles du pôle socioculturel.
- Salles municipales (sur réservation)

Matériel à disposition :

- Se reporter aux fiches régies affichées dans les locaux.

7 – Partenaires :

- Associations sportives locales
- Associations culturelles locales
- Conseil municipal d'enfants
- MARPA
- Pôle petite enfance.
- Ecoles maternelle et élémentaires
- Festival du film d'animation pour la jeunesse de Bourg en Bresse.
- Centres de loisirs de la CA3B